

SALOMON REINACH

# RÉPERTOIRE DE LA STATUAIRE GRECQUE ET ROMAINE

TOME I

**Clarac de poche**, contenant les bas-reliefs de l'ancien fonds du Louvre  
et les Statues antiques du Musée de Sculpture de Clarac,  
avec une introduction, des notices et un index.

TOME II

**Sept mille statues antiques**, réunies pour la première fois,  
avec des notices et des index.

TOME III

**Deux mille six cent quarante statues antiques**, réunies pour la  
première fois, avec des notices et les index des trois tomes.

---

TOME I

EDIZIONE ANASTATICA

"L'ERMA" di BRETSCHNEIDER - ROMA

1965

*A MON AMI ET CONFRÈRE*

ANT. HERON DE VILFOSSE

# INTRODUCTION

(1906')

---

J'entreprends de publier un Répertoire de la statuaire antique, comprenant toutes les statues et statuettes en matières dures dont il m'a été possible de me procurer des photographies ou des dessins. En cherchant à être complet pour la statuaire monumentale, dans la mesure où le permet l'état des communications entre Musées, je me suis montré un peu plus sévère dans le choix des petits monuments de bronze, en particulier des statuettes étrusques. Les objets que je publie sont en marbre, en pierre, en bronze, en or, en os, en ivoire, etc.; j'ai laissé de côté les terres cuites, dont M. Winter prépare un inventaire illustré pour l'Institut allemand<sup>1</sup>. En principe, je n'ai admis que des œuvres en ronde bosse; je n'ai pourtant pas cru devoir exclure un certain nombre de *très hauts reliefs* et j'ai reproduit, dans le présent volume, parmi les planches restées utiles du *Musée de Clarac*, les bas-reliefs de l'ancien fonds

---

1. [Je ne crois pas utile de réimprimer intégralement, en tête de cette édition nouvelle, l'*Introduction* publiée en 1897. J'ai supprimé, notamment, tout ce qui avait couleur de polémique. Il me suffira de dire que le Musée de Berlin a continué à se distinguer des autres établissements scientifiques en ne me prêtant, de 1896 à 1914, aucun concours.]

2. [Cet inventaire a fini par paraître en 1904; il est très coûteux et peu commode à manier.]

du Louvre. J'ai omis les têtes isolées, dont un modeste dessin au trait ne peut donner une idée suffisante; pour le même motif, j'ai renoncé à rééditer la partie de l'ouvrage de Clarac consacrée à l'Iconographie, m'étant assuré, au cours d'une expérience déjà longue, que de pareils dessins ne peuvent servir de rien à personne.

L'ouvrage que j'offre au public est un répertoire de types : ce n'est pas le *Corpus Statuarum*, que les archéologues continueront à réclamer. Pour mériter ce nom, un recueil devrait se composer exclusivement de phototypies ou d'héliogravures; il faudrait, pour l'entreprendre, disposer de tout un état-major discipliné et de crédits dépassant un million... Faute de pouvoir donner un *Corpus Statuarum*, j'essaie d'en fournir à l'avance une sorte d'index... Pour la première fois depuis qu'on fait de l'archéologie, j'offre au voyageur archéologue, à l'étudiant le plus humble, à l'instituteur, au curé de campagne, le moyen de reconnaître si une sculpture est connue et quelles sont celles dont les motifs sont similaires. Il est inutile d'insister sur l'importance que présente une pareille réunion de types pour celui qui veut restituer par la pensée un fragment antique, ou poursuivre l'histoire d'un motif plastique dans la statuaire. J'ose dire que la publication de ces volumes, qui se suivront à très bref intervalle, marquera une date dans nos études; au cours d'une vie passionnément consacrée aux travaux utiles, je n'aurai rien fait de plus utile que cela.

On se demandera peut-être pourquoi j'ai reproduit, dans mon premier volume, les planches d'antiques du *Recueil* de Clarac, au lieu de faire dessiner à nouveau ces figures et de les fondre avec les monuments beaucoup plus nombreux qui rempliront le volume suivant. Ma réponse sera bien simple. L'ouvrage de Clarac est, jusqu'à présent, le seul recueil de statues antiques qui contienne plusieurs milliers de monuments; il est classique, tout le monde s'en sert, tout le monde y renvoie. Si je l'avais reproduit en le découpant, les statues qui

figurent avec la cote de Clarac dans toute une bibliothèque d'écrits archéologiques et de catalogues, auraient, pour ainsi dire, perdu leur état civil. Aucune table de concordance n'eût pu remédier à cet inconvénient. Je sais bien que l'ordre suivi par Clarac est du désordre, qu'il règne dans ses planches un tohu-bohu extraordinaire, que le brave graveur Texier y a introduit des terres cuites, des bas-reliefs et même des peintures qui n'avaient rien à voir avec le dessein primitif de l'œuvre. Mais, en ce qui concerne les monuments qu'une méthode plus rigoureuse aurait exclus, ou peut dire qu'abondance de biens ne nuit guère; et quant au désordre, à l'absence de tout index, j'y ai porté remède à la fin de ce volume d'une façon qui, je l'espère, donnera satisfaction aux plus exigeants.

Ce que je n'ai pas cru devoir faire, c'est de conserver à titre *exclusif* la bizarre numérotation de Clarac. Chaque figure, dans son ouvrage, est désignée par deux grands chiffres, ce qui augmente singulièrement les chances d'erreur. J'ai paginé à nouveau les planches réduites, déduction faite de celles qui reproduisent des vues du Louvre, des plafonds ou des sculptures modernes; je prie qu'on les cite à l'avenir d'après le chiffre de la page, suivi du numéro d'ordre qu'occupe la figure en allant de gauche à droite et de bas en haut (ainsi *Clarac* 444, 815 deviendra *Clarac* 218, 8 R<sup>1</sup>). Mais je n'ai pas fait disparaître des zincs la numérotation originale qui a passé, comme je l'ai dit, dans tant d'ouvrages\*. Ceux qu'un travail archéologique renverra à *Clarac*, pl. 444, n° 815, retrouveront cette figure

1. R, *Répertoire de la statuaire*.

2. Parmi les légendes des planches de Clarac, j'ai effacé seulement les indications fausses, par exemple p. 215, 2 R, où une statue du Pincio était donnée comme étant au Capitole, alors qu'elle n'y a jamais été. Mais j'ai laissé subsister, quitte à les rectifier dans le texte ou dans l'index, les indications *vraies du temps de Clarac*, comme aussi les désignations, souvent de fantaisie, qui sont consacrées par l'usage.

aussi facilement dans ma réduction que dans l'édition originale.

D'autres m'ont dit que les gravures au trait de Clarac étaient conventionnelles, froides, uniformes et qu'il n'aurait pas fallu les infliger de nouveau au public. A cela je réponds : 1° Que les gravures du recueil de Clarac sont, en général, d'une exactitude parfaite en ce qui touche les motifs, l'arrangement des draperies, etc. ; pour une trentaine de figures tout à fait manquées, on trouvera des dessins nouveaux dans mon second volume ; 2° Que pas un homme de bon sens ne peut vouloir reconnaître le *style* des originaux dans des gravures sommaires, et que les dessins des catalogues illustrés de Berlin, de la Bibliothèque Nationale et de Saint-Germain ne sont pas plus fidèles que ceux de Clarac, tout en étant beaucoup moins jolis d'aspect ; 3° Que mon recueil doit uniquement être considéré comme un *trésor de types plastiques* et que, ce point de vue une fois admis, les gravures de Clarac sont supérieures à tout ce qu'on a jamais fait dans le même genre.

Si la réduction par le zinc avait été connue du temps de Clarac, cet excellent homme n'aurait certainement pas donné des gravures au trait à si grande échelle, produisant un ouvrage qui n'est ni un livre de références portatif, ni un recueil de gravures très étudiées (comme celles de Bouillon, par exemple, qui peuvent, jusqu'à un certain point, dispenser de recourir aux originaux). Aujourd'hui, la photographie et le moulage permettent seuls (encore n'en suis-je pas sûr) d'analyser le style d'une sculpture que l'on n'a pas sous les yeux ; mais pour en connaître le motif, pour classer ce motif dans une série, une silhouette haute de cinq centimètres suffit amplement<sup>1</sup>. Donc,

---

1. On lit dans le 2° *Prospectus du Musée de Sculpture* : « Un trait dessiné avec exactitude et bien senti exprime les formes avec plus de clarté ; il suffit pour donner d'une statue une idée nette et qui la fasse aisément distinguer de celles qui peuvent lui ressembler. En effet, quelque bien que

je pense que le recueil de Clarac paraît ici, pour la première fois, sous la forme et dans les dimensions qui conviennent le mieux au genre de reproduction adopté par lui. Il me semble qu'il reçoit une vie nouvelle et qu'après une carrière déjà bien remplie, il s'apprête à en recommencer une autre où il sera plus utile encore. Si je me trompe, la désillusion sera cruelle, car j'ai réfléchi pendant quinze ans avant de me décider à ce que j'ai fait.

Les dessins de mon second volume ne valent pas, pour l'exécution matérielle, ceux du premier, qui sont des réductions de gravures en taille douce; mais tous ceux que j'ai fait calquer sur des photographies, au nombre de plus de mille, sont certainement encore plus fidèles que les *Clarac*. Les dessins à la plume sont dus pour la plupart à M. Paride Weber, un de ces travailleurs expéditifs et infatigables comme on a rarement le bonheur d'en rencontrer; quelques centaines sont l'œuvre d'une jeune dessinatrice russe, M<sup>lle</sup> Volper; d'autres, en petit nombre, ont été faits pour moi, à l'étranger, par des dessinateurs dont je citerai les noms dans le texte. Malheureusement, une quantité considérable de gravures ont dû être exécutées d'après des calques faits sur de vieux livres; tous

---

soit, même sur une grande échelle, la gravure d'une statue, on ne peut pas se flatter qu'elle puisse seule, sur tous les points, servir, sous le rapport du dessin, à approfondir tout ce qui regarde cette figure, et qu'elle dispense de consulter le monument dont elle n'est que la traduction. C'est toujours à l'original qu'il faut avoir recours si l'on veut juger avec une entière connaissance de cause. Les gravures ne sont que des témoins ou des indications plus ou moins fidèles et peut être méritent-elles plus de confiance en raison de leur simplicité ». Clarac s'exprime fort mal, mais il a raison.

1. On me permettra de dire ici que si mon projet, conçu en 1882, est sorti des limbes, c'est grâce aux encouragements que lui donna en 1894 M. Benndorf, à qui je m'en ouvris au cours d'un long voyage entre Budapest et Sarajévo.

ceux qui connaissent la question savent qu'une foule de statues et de statuettes, publiées depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, sont égarées aujourd'hui ou enfouies dans des collections inabondables. Il va de soi que des calques de mauvaises gravures ne peuvent donner que de méchantes silhouettes; il eût été absurde de les amender, de même qu'il serait absurde de publier sous une forme correcte les inscriptions que l'on connaît seulement par de vieux recueils. Mais comme j'indique toujours les sources de mes dessins, en nommant en tête le document que je reproduis, il n'y a pas de danger que l'on rende des artistes anciens responsables du contour de quelque caricature publiée par Montfaucon, Wilde et *tutti quanti*.

Mais pourquoi avoir réédité des monuments connus seulement par Montfaucon, Wilde et *tutti quanti*? — Parce que l'on cite ces monuments dans la littérature archéologique; parce qu'il y en a, dans le nombre, dont l'importance est capitale; parce que le seul moyen de permettre de les retrouver, s'ils existent encore, c'est de les rendre accessibles dans un recueil comme le mien.

Il est un point sur lequel je sens que l'on peut me critiquer avec quelque apparence de raison. Clarac, comme Montfaucon, a inséré dans son recueil les gravures d'un certain nombre de statues publiées par Boissard. Ce Boissard était un misérable faussaire, ou la plus crédule des dupes; j'ai la conviction que la plupart des statues publiées par lui n'ont jamais existé. Ce ne sont pas des œuvres fausses, mais des œuvres imaginaires, comme les inscriptions de Ligorio ou celles de Boissard lui-même. Eh bien! non seulement j'ai reproduit à nouveau les statues boissardiennes données par Clarac, mais, j'ai donné, dans le second volume, celles que Clarac avait omises. Mon motif, pour agir ainsi, c'est que lesdites statues, après avoir empoisonné le recueil de Montfaucon, sont encore citées dans beaucoup d'ouvrages contemporains; en les rééditant, avec un mot de texte où j'avertis qu'il y a fraude, j'espère arriver à les



bannir de la science. N'ai-je pas pour moi l'exemple du *Corpus Inscriptionum latinarum*, où l'on publie les *Inscriptiones spuria*, ligoriennes, boissardiennes, et autres de même farine? Il est vrai que, dans le *Corpus*, on isole les *spuria*. Il m'était impossible de faire de même, car qu'est-ce au juste qu'une *statua spuria*? A côté d'œuvres imaginaires, comme celles que sont censées reproduire les gravures de Boissard, il y a l'immense *farrago* des pastiches, des figures aux neuf dixièmes, refaites, comme celles qui encombrant les recueils d'Adam, de d'Escamps, de Torlonia, sans parler des salles des musées du Vatican, de Berlin et du Louvre. A quelle limite s'arrêter? Il est évident qu'on n'en peut fixer aucune. C'est affaire aux lecteurs de se reporter à mon texte, où j'ai dit à cet égard le nécessaire, toutes les fois que j'ai pu contrôler les doutes qui me venaient à l'esprit...

J'ai reconnu que l'ordre de Clarac était du désordre; mais, en pareille matière, c'est la critique seule qui est aisée. Comment devais-je disposer mes 7.000 dessins ἀθησάριστοι?

Quelques savants m'ont exhorté à les ranger *par types*, conseil plus facile à donner qu'à suivre. Il en résulterait, par exemple, qu'un athlète courant serait groupé avec une Artémis, qu'une Caryatide serait rapprochée d'un Satyre porteur. J'ai dû reconnaître que cela était irréalisable, et j'ai adopté un plan mixte : d'abord, les *Dii certi*, personnages sur la désignation desquels on peut être fixé, classés le plus possible par types (ainsi Asklépios est rapproché de Zeus, les Amazones d'Artémis); puis, disposés par types, les personnages auxquels on ne peut donner de nom précis; enfin les groupes et les animaux. J'attache, d'ailleurs, peu d'importance aux détails de mon classement, que chacun pourra reprendre à son gré; les plus exigeants pourront même lui en substituer un autre, en acquérant, pour les découper, deux exemplaires de mon second volume. A dix francs l'exemplaire, cela ne les ruinera pas. Un archéologue éminent m'a prévenu d'avance qu'il

ferait cela ; je souhaite, pour mon éditeur, qu'il ne soit pas le seul.

Je finis par où j'aurais voulu commencer : par des remerciements. Le nombre des gens qui m'ont obligé au cours de mon travail est presque infini. Il y en a deux, cependant, que je dois nommer d'abord, et pour ainsi dire hors cadre, car ils ont poussé la bienveillance envers moi jusqu'à épuiser mon vocabulaire de reconnaissance. C'est M. Michaelis, professeur à l'Université de Strasbourg, qui m'a envoyé des photographies introuvables et a mis à ma disposition sa merveilleuse bibliothèque archéologique ; c'est M. l'abbé Thédénat, de l'Oratoire, *anima candida*, qui, grand fureteur des étalages de bouquinistes, m'a fait profiter de bien des livres rares qu'il a le bonheur de posséder. A l'étranger, je dois encore exprimer ma gratitude à MM. Barracco, Benndorf, Berenson, Bonsor, Bosanquet, Botti, Dörpfeld, von Duhn, Helbig, Sophus Müller, Murray, Patroni, von Schneider, Schreiber, Stroug, Tarbell, Treu, comte Tyskiewicz, lord Wemyss, qui m'ont donné ou prêté des photographies et des dessins<sup>1</sup> ; parmi mes compatriotes, j'ai surtout à remercier M. le duc d'Aumale, MM. de Barante, Bérard, Cartailhac, P. du Châtellier, Clermont-Ganneau, Clerc, P. Dubois, Dutuit, Fabre, Fossey, Fougères, Gauckler, Léop. Goldschmidt, Guimez, Jamot, Joubin, Lechat, de Luppé, Marais, Martin-Leroy, de Milloué, Maspero, Pauvert de la Chapelle, Pottier, Roschach, Schlumberger, H. de Villefosse, dont plusieurs se sont dessaisés, en ma faveur, de documents inédits. M<sup>me</sup> André-Jacquemart a bien voulu faire photographe, à mon intention, trois statues inédites de son

---

1. MM. Krumbacher, Stettiner, Helbig et Cecil Torr ont bien voulu s'entremettre pour me procurer des dessinateurs. M. Helbig m'a prêté pour deux mois son exemplaire de l'*Album Torlonia*, qui manque à toutes les bibliothèques de Paris. [Il existe aujourd'hui à la Bibliothèque Doucet.]

admirable collection; MM. Schlumberger et P. du Châtellier m'ont prêté leurs statuettes de bronze...

Et maintenant, il me reste un devoir à remplir. Clarac, l'auteur du premier recueil général de sculptures antiques, est mort à la peine; il s'est ruiné et endetté pour rendre un immense service à la science. Tout cela est à peine indiqué dans la plupart des biographies; le plus érudit des archéologues, M. Michaelis, m'avouait un jour ne rien savoir de l'existence de Clarac. C'est de cette existence bien remplie que je veux parler. Je dispose, à cet effet, de quelques papiers de famille qu'a bien voulu me confier mon cher collègue, M. Héron de Villefosse, neveu de Clarac<sup>1</sup> et, à son tour, conservateur du Musée des Antiques. Ma dernière parole de remerciement s'adresse bien cordialement à cet excellent archéologue, plus heureux que son oncle, mais non moins zélé pour la science que lui.

---

1. René Héron de Villefosse, père du Conservateur des antiques du Louvre, était le fils de la cousine-germaine de Clarac.

## NOTICE HISTORIQUE

sur le

# COMTE DE CLARAC<sup>1</sup>



Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste, comte de Clarac, naquit à Paris le 23 juin 1777, d'une ancienne famille de Guyenne qui avait surtout compté des militaires et des navigateurs. Un *Othon de Clarac*<sup>2</sup>, damoiseau, est mentionné dans un acte de

---

1. Alkan aîné, imprimeur de Clarac, lui a consacré une assez longue notice dans le *Journal des Artistes* de 1847-1848 (in-4°). On peut consulter encore l'*Annuaire historique et biographique des Souverains et Personnages distingués* (1844, art. *Clarac*), trois articles de Maury, dans la *Revue archéologique* (1846, p. 755), dans le *Moniteur* du 30 janvier 1847 (réimprimé en tête du *Catalogue des Antiques et Objets d'art composant le cabinet de feu M. le comte de Clarac*, 1847; et dans la *Nouvelle biographie générale*; enfin le discours prononcé sur la tombe de Clarac par Héricart de Thury et l'éloge de Clarac par M. de Chennevières, — emprunté en grande partie à la notice d'Alkan, — qui fut lu à l'Académie des Beaux-Arts le 19 novembre 1867. [Ayant acquis chez Charavay une grosse liasse de lettres de Clarac, relatives à un procès de famille, j'en ai donné des extraits dans la *Revue archéologique*, 1907, II, p. 304 et suiv. Je fais passer, dans la troisième édition de cette notice, ce que ces papiers — donnés par moi à la Bibliothèque Doucet — m'ont appris d'intéressant. — 1915.]

2. Clarac est un bourg des Basses-Pyrénées, à 18 kilomètres de Pau.

1319, dont il n'existerait qu'une copie ; le prénom de l'archéologue prouve que son père croyait appartenir à la même famille, mais on comprend qu'il soit difficile d'être affirmatif à cet égard<sup>1</sup>.

Frédéric de Clarac était le quatrième de cinq enfants, nés du mariage de V. R. de Clarac avec M<sup>lle</sup> de Chaumont de la Millière, fille d'un ancien intendant de la généralité de Limoges, et de M<sup>lle</sup> Charlotte-Elisabeth Héron de Villefosse. Le mariage eut lieu à Paris, le 2 mars 1772. Les trois aînés de Frédéric, un garçon et deux filles, moururent en 1779, à quelques mois d'intervalle. Il ne lui resta qu'une sœur plus jeune, Caroline, née en 1780, dont la destinée ultérieure m'est inconnue.

L'arrière-grand-père de Clarac, François, fut baptisé à Mirepoix en 1637 et mourut le 8 juin 1700. Son grand-père, Louis-Valentin, né le 9 juin 1677, fut baptisé au même endroit le 22 juin ; il est dit, dans l'acte original, « fils de noble Messire François de Clarac, baron de Roqueserrière, seigneur de Mirepoix et de dame Angélique de Sers ». En 1721, Valentin de Clarac épousa Gabrielle-Rosalie Daire au château de Mailhoc, diocèse d'Albi. Il reçoit, dans l'acte, les titres suivants : « Seigneur et baron de Roqueserrière et la Soulade, Mirepoix et autres places, seigneur de Layrac et Montbalen, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, enseigne des gardes du pavillon amiral. » La mariée est dite « fille légitime de noble Antoine Daire, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier seigneur de Mailhoc, Monsieys, Puygouzon et autres places, et de dame Marie-Thérèse de Larmedieu ». Valentin de Clarac mourut le 25 mars 1739 ; il l'était alors capitaine de vaisseau.

---

1. *Collection Chérin, au Cabinet des Titres* (t. LVI, n° 1172).

2. M. le M<sup>re</sup> de Luppé me signale obligeamment l'extrait d'un registre d'arpentement du Mas d'Agenais (1673), où il est question des terres d'un « sieur François Salomon de Clairac ». Le prénom *Salomon* prouve qu'une partie tout au moins de la famille de Clarac appartenait, au XVII<sup>e</sup> siècle, à la religion réformée.

Le père de Clarac, Roger Valentin<sup>1</sup>, avait été, de 1769 à 1775, colonel du régiment d'infanterie de Périgord. De 1770 à 1772, il passa avec son régiment à la Martinique et épousa, à son retour, Marie-Élisabeth-Thérèse de Chaumont-Lamillière. En 1775, il devint colonel du régiment du Maine, puis, en 1780, brigadier d'infanterie. Le 1<sup>er</sup> janvier 1784, il fut nommé maréchal de camp des armées du roi, grade équivalent à celui de général de brigade. Il possédait le château de Buzet (Lot-et-Garonne), où sa fille aînée naquit en 1773, et qui appartient aujourd'hui à la famille de Noailles.

Ce Clarac paraît avoir été un homme énergique, mais d'une humeur peu accommodante. On peut s'en faire une idée par une anecdote consignée dans les papiers de famille que j'ai consultés chez M. de Villefosse. Vers 1810, quand le jeune Clarac était précepteur des princes Murat, le roi de Naples lui dit un jour : « Ah ! j'en ai bien mis à la raison, de vos émigrés ! » M. de Clarac lui répondit : « J'en connais, Sire, que Votre Majesté n'aurait pas mis si facilement à la raison, notamment mon père *qui a eu soixante-dix-sept affaires d'honneur dans sa vie*, et qui s'est donné deux fois le plaisir d'aller de Paris à Toulouse, à franc étrier, pour administrer une volée de coups de bâton à un homme ». Le roi rit beaucoup de cette réponse.

Il est probable que cette tendance à bâtonner les gens créa des ennemis au général de Clarac. On comprendrait ainsi pourquoi, en 1791, alors qu'il venait de quitter l'armée, il fut vic-

---

1. Roger Valentin de Clarac, fils de Valentin de Clarac, baron de Roqueserrière, alors lieutenant de la Compagnie des gardes au pavillon amiral, naquit à Toulon le 2 janvier 1729. Il servit d'abord sous le nom de Roqueserrière et ne prit celui de comte de Clarac que lors de sa nomination de colonel, 11 mai 1769. — Voici, d'après les Archives de la Guerre, ses états de services antérieurs : 1<sup>er</sup> février 1746, garde de la marine ; 1746, 1747, 1748, campagnes dans la marine, qu'il quitte pour raison de santé ; 1758, capitaine au régiment d'Apchon ; 1758-1761, campagnes en Allemagne ; 1761, chevalier de Saint-Louis ; 1765, major du régiment de Belzunce ; 1766, lieutenant-colonel.

time d'un mouvement populaire dont il a raconté l'histoire dans une pièce intitulée : *Relation des horreurs commises au château de Buzet, appartenant à M. de Clarac... dans la nuit du 8 au 9 janvier 1791*. Cet épisode est caractéristique d'une époque troublée dont les événements survenus à Paris et à Versailles occupent trop exclusivement les historiens. Le 7 janvier 1791, Clarac dînant à Saint-Sulpice de la Pointe, fut instruit que son parent d'Escayrac, colonel des grenadiers royaux de Guyenne, venait d'arriver chez lui avec un ami nommé Caminel. Il partit aussitôt pour aller recevoir ses hôtes. D'Escayrac avait laissé derrière lui un domestique nègre, auquel il avait recommandé d'aller doucement, afin de ménager le cheval chargé d'un lourd porte-manteau. Ce nègre avait avec lui un domestique de M. de Clarac, qui devait leur montrer le chemin de Saint-Urcisse à Buzet. Le nègre ayant déclaré qu'il allait au château, fut arrêté et conduit avec son compagnon dans une auberge où l'on avait établi un corps de garde. Averti, Clarac écrivit au maire de Buzet pour le prier de leur faire rendre la liberté. On ne répondit pas à la lettre et l'on garda le messenger. Clarac envoya un second domestique, réclamant au moins les chevaux et le porte-manteau : tout fut refusé. En même temps, un attroupement se forma. La garde nationale de Buzet intercepta les environs du château et le cerna. Le lendemain, comme la situation empirait, Clarac écrivit au maire de Buzet, le priant de venir perquisitionner chez lui; sa lettre resta sans réponse et la garde nationale vint occuper la grille du château. Clarac alla parlementer avec ces hommes, les invitant à faire vérifier les passeports de ses hôtes; mais il ne put obtenir aucune parole satisfaisante. Le chevalier de la Vallière, lieutenant de vaisseau, chez lequel Clarac avait dîné la veille, s'étant présenté à la grille du château, la garde nationale l'arrêta, le maltraita et l'enferma dans le corps de garde; heureusement, un officier municipal le reconnut et lui ménagea les moyens de fuir. Vers trois heures, Planchon, major de la garde nationale, fit amorcer les fusils et marcha vers le château au bruit du tambour, précédé des officiers municipaux et suivi d'une grande multitude. On avertit Clarac que

les officiers municipaux voulaient lui parler. Il descendit de sa chambre, mais au lieu de trouver les officiers seuls, il les vit sans écharpe et accompagnés d'une foule en armes. Il protesta et remonta chez lui pour prendre un pistolet à un coup, puis redescendit en tenant le bout de l'arme baissé. La garde nationale forma le cercle autour de lui. Clarac reprocha à Planchon d'avoir laissé envahir sa demeure : pour toute réponse, on lui tira des coups de fusil. Il put cependant se retirer et s'enfermer dans sa maison. Aussitôt la foule se répand autour du château en criant *feu! feu!* Hommes, femmes et enfants accumulent les pots de poudre et de résine, les sarments, les fagots : l'incendie commence, et, avec lui, le pillage. Clarac se présente à une fenêtre : on lui tire des coups de fusil. Une servante vient lui dire qu'on l'accuse d'avoir tiré le premier un coup de pistolet ; il envoie déclarer aux forcenés que c'est un mensonge, il consigne la même affirmation, sous serment, dans un billet qu'il jette par une fenêtre : tout est inutile. Clarac imagine alors de jeter à la foule le peu d'or qu'il a ; on ramasse ce qu'il jette, mais les coups de fusil et les cris de mort retentissent de plus belle. Clarac et ses amis se retirent dans un souterrain où ils entendent les débris du château s'écrouler autour d'eux ; bientôt des cris de joie léroce leur annoncent que l'incendie a fini son œuvre. Les misérables jettent dans les souterrains des bûches et des fagots embrasés, font brûler du foin et de la paille mouillés au bord de tous les soupiraux. Vers deux heures, le bruit s'étant un peu calmé, d'Escayrac essaye de sortir du souterrain : deux coups de fusil l'étendent mort. Clarac et Caminel attendirent jusqu'à ce qu'un domestique fidèle vint leur annoncer que la garde nationale de Saint-Sulpice et de Lavaur était arrivée à leur secours. Mais, à peine délivré, Clarac fut conduit avec dix fusiliers au corps de garde de Buzet, puis à la prison de Toulouse, escorté de plusieurs des énergumènes qui avaient voulu l'assassiner. — Au moment où parut la brochure à laquelle nous avons fait des emprunts, Clarac était encore en prison, attendant l'issue du procès qu'on lui intentait à Toulouse et faisant appel à la justice de cette ville.

L'accusation était évidemment frivole et dut être abandon-



née; mais, après une pareille épreuve, le général de Clarac pouvait difficilement rester en France. Il émigra et passa en Espagne, où il commanda la légion des Pyrénées dite *de la Reine*. J'ignore ce qu'il devint de 1793 à 1813, mais je sais qu'il mourut « officier général au service de S. M. Catholique ». C'est ce que déclare Frédéric de Clarac, dans un mémoire présenté, en novembre 1814, pour obtenir la croix de Saint-Louis. Toutefois, et par des motifs qui m'échappent, le jeune Clarac devait avoir perdu de vue son vieux père. En 1818, un ami de l'archéologue, Saint-André, qui était cousin de l'orientaliste Silvestre de Sacy, écrivit de Madrid à Frédéric que le comte de Clarac était mort à Mahon le 4 avril 1813, en compagnie d'une vieille domestique, Thérèse Pons. Cette lettre est évidemment une réponse à une demande de renseignements.

Le jeune Clarac avait commencé ses études au collège d'Harcourt; son père l'en fit sortir en 1790 et l'envoya successivement à Soleure et à Stuttgart, où il apprit l'allemand et se distingua par son goût pour le dessin. En 1793, le général l'appela en Espagne; il s'y rendit en passant par l'Italie, où le séjour qu'il fit, de 1793 à 1794, contribua à développer son aptitude pour les arts. En 1794, il fut envoyé à l'armée de Condé; il y entra comme cadet, puis servit comme sous-lieutenant dans les hussards de la légion de Mirabeau (devenue Roger de Dumas). « Le jeune officier, dit A. Maury, s'y fit chérir par son aimable naturel; il reçut plusieurs fois du général Lecourbe des témoignages d'intérêt pour l'humanité qu'il apportait à soigner les blessés de notre armée, contre laquelle le malheur des temps lui faisait porter les armes ». On sait quelle fut la fin misérable de l'armée de Condé, qui dut passer en Pologne en 1797. En 1799, Clarac était aide-de-camp de l'infortuné duc d'Enghien et servait dans le régiment des dragons de ce prince<sup>1</sup>. Le Tsar lui donna ensuite un grade dans un régi-

---

1. Je donne ce qui précède d'après des témoignages imprimés (*l'Annuaire* de 1844 et les notices de Maury), combinés avec les renseignements que M. Hennet a bien voulu tirer pour moi des Archives de la

ment de hussards stationné en Wolhynie. Il y resta jusqu'en 1801, époque où l'armée de Condé fut licenciée; Clarac rentra alors en France, à la faveur de l'amnistie décrétée par le Premier Consul. Pendant les loisirs de sa vie militaire, il avait appris le polonais et s'était adonné, autant que le permettait son existence aventureuse, à l'étude des sciences naturelles et de l'antiquité.

De 1804 à 1807, Clarac, qui n'avait aucune fortune, écrivit divers articles dans les *Archives littéraires de l'Europe*, recueil auquel collaboraient Dacier, Dupont de Nemours, de Gerando, Guizot, Pastoret, Quatremère, etc. Il y traita des populations de l'Inde, de la Perse, de la Russie, fit un compte-rendu du Salon de 1806 et traduisit un mémoire, publié en anglais, sur la connaissance que les anciens avaient du verre. C'est sans doute aussi à cette époque qu'il fréquenta le salon de M<sup>me</sup> Récamier<sup>1</sup>.

En 1808, Clarac partit pour Naples, désigné par Fontanes, Larcher et Sainte-Croix à Caroline Murat pour servir d'instituteur à ses enfants. C'est là, au milieu des trésors de l'art antique, que Clarac sentit s'éveiller sa vocation d'archéologue. La reine l'aimait beaucoup et lui témoignait une grande confiance; il tenait d'elle une bague antique en or trouvée à Pompéi, qu'il porta toujours, et une médaille très petite, avec son portrait, que Clarac avait fait encastrier sur le couvercle de sa tabatière en or<sup>2</sup>. Vers 1809 parut à Naples (sans lieu ni date)

Guerre. Les recherches obligeantes de l'archiviste de Chantilly, M. Macon, dans les dossiers relatifs à l'armée de Condé, n'ont pas abouti; il n'y est, paraît-il, jamais question de Clarac.

1. *Souvenirs de M<sup>me</sup> Récamier*, t. II, p. 247.

2 Clarac a longuement exprimé ses sentiments de gratitude envers la reine de Naples; voir surtout *Musée de Sculpture*, t. I, p. XIX : « S'il vivait encore, ce bon Mazois, il ne manquerait pas de s'unir à moi et de témoigner sa vive reconnaissance au nom des arts, des artistes et de Pompéi, à cette reine charmante qui régnait alors à Naples et qui encouragea avec tant de zèle les efforts de Mazois, moins encore par son

un petit in-folio, non paginé, intitulé : *Fêtes des Anciens* ; il avait été imprimé par un domestique du palais, à l'aide d'une imprimerie montée par Clarac dans la demeure royale. On en retrouve la substance dans le *Manuel de l'Histoire de l'Art*. Quatre ans après, Clarac eut la bonne fortune de conduire une fouille heureuse à Pompéi (18 mars 1813), en présence de S. M. la reine des Deux-Siciles ; il en publia la relation, suivie de celle d'une fouille faite le 1<sup>er</sup> mai de la même année, dans le *Journal français de Naples*. Ces articles furent réimprimés à Naples en 1813, sous la forme d'un in-8° de 93 pages, suivies de 16 planches dessinées par l'auteur. Les trois cents exemplaires, non mis dans le commerce, paraissent s'être égarés presque tous ; en septembre 1813, à son retour de Naples, Clarac en avait rapporté quelques-uns qu'il distribua à ses amis, n'en conservant pour lui qu'un seul, couvert de notes marginales. Comme ce livre était devenu introuvable, Clarac prêtait souvent son exemplaire, qui revint un jour avec la page 93 en moins. Il racheta un exemplaire complet et en fit, avec son imprimeur Alkan, un exemplaire unique, destiné à la Biblio-

---

auguste protection que par son amabilité, son goût éclairé, son aimable et constante affabilité. Et quel heureux élan n'imprimait-elle pas aux fouilles de Pompéi, dont, en peu d'années, elle rendit, pour ainsi dire, plus de parties importantes à la lumière qu'il n'y en avait eu d'exhumées des cendres du Vésuve depuis la découverte de cette ville engloutie ! C'est à sa voix, et on peut le dire sans figure et au positif, car, sans cesse honorant, et des journées entières, à l'ardeur du soleil, les fouilles de Pompéi, elle excitait de la voix et du geste la foule des ouvriers, et nous en avons eu jusqu'à sept cents, les animait par sa présence et par les gratifications considérables que répandaient parmi eux ses généreuses mains. C'est donc à la voix de cette belle reine Caroline, qui a si bien mérité de Naples, de ses antiquités et de Pompéi, que sont sortis de leurs cendres les murs et les tours de l'enceinte de la ville, la plus grande et la plus belle partie de la rue des Tombeaux, l'Amphithéâtre, la Basilique, plusieurs rues, une grande partie de Forum, dont Mazois et moi nous avons indiqué la position et commencé les fouilles. »

thèque de l'Institut où il est encore, avec les pages 93-100 imprimées exprès.

Texte et planches de cet opusculé sont également médiocres; mais le long séjour de Clarac à Naples n'avait pas été perdu pour son éducation archéologique. « Ayant demeuré autrefois neuf mois de suite à Portici, écrivait-il plus tard, j'ai eu le temps de prendre des notes sur le faire de 1.475 peintures antiques, c'est-à-dire absolument sur toutes celles qui y étaient alors<sup>1</sup>. » Ces notes ont été publiées dans le *Manuel de l'Histoire de l'Art* et sont encore utiles aujourd'hui<sup>2</sup>.

En novembre 1810, la reine de Naples donna à Clarac une pension de 6.000 francs pour lui permettre d'épouser sa cousine germaine, Joséphine de Lamillière. Mais cette jeune personne renonça à toute idée de mariage avec son cousin quand elle eut appris par d'autres qu'il avait fait exécuter à Naples, au prix de 15.000 francs, un modèle en porphyre du temple de Pæstum (aujourd'hui au musée de Toulouse). M<sup>lle</sup> de Lamillière vit dans cette prodigalité d'un homme sans fortune un danger pour l'avenir des enfants qu'elle pourrait avoir. La suite montra qu'elle avait raison.

De retour à Paris dans l'automne de 1813, Clarac assista bientôt à la chute de la dynastie impériale. En 1814, nommé chevalier de Saint-Louis (10 décembre), il demanda à Louis XVIII de reprendre du service dans l'armée; puis, pendant les Cent Jours, il suivit le roi à Gand<sup>3</sup> et revint à Paris avec lui après Waterloo. Une ordonnance du 16 janvier 1816 le

1. *Manuel de l'Histoire de l'Art*, t. I, p. xi (cf le tome III).

2. Dans le texte du *Musée de Sculpture* (t. I, p. xviii), Clarac a rappelé que, vers 1811, il fit accorder à tous les artistes la permission de dessiner à Naples et dans tout le royaume, permission qui leur fut retirée par le gouvernement des Bourbons. Mazois, avant 1811, avait été obligé de dessiner et de mesurer en cachette.

3. Le 21 avril 1815, Clarac obtint des lettres de service en qualité de chef d'escadron, pour être employé à l'état major général comme sous chef d'état major de Monsieur (*Archives de la Guerre*).